

## 3<sup>èmes</sup> Journées de l'Agence de la biomédecine « Diversité, Singularité, Similitude »

Judi 30 et vendredi 31 mai 2013

Université Paris Descartes

45 rue des Saints - Pères – 75006 Paris

Métro : Saint-Germain des prés (L4)



Les 3<sup>èmes</sup> Journées de l'Agence de la biomédecine se tiendront les jeudi 30 et vendredi 31 mai 2013 à l'Université Paris Descartes à Paris. Ces journées scientifiques aborderont l'actualité du prélèvement et de la greffe d'organes, de cellules et de tissus, de l'assistance médicale à la procréation, de la génétique et de l'embryologie humaines.

Comme tous les deux ans, ces journées sont organisées sous un thème fédérateur. En 2013, l'Agence de la biomédecine a choisi « **Diversité, Singularité, Similitude** » pour fil conducteur. Les traitements et les recherches mises en œuvre dans chacun de ses domaines d'activité utilisent en effet des produits du corps humain.

Comment aborder ces traitements alors même que chaque patient est différent, singulier ? Le corps humain peut-il accepter la similitude, de quelle façon et jusqu'à quel point ?

Ce thème central sera débattu lors de séances plénières à travers le regard d'experts en sciences humaines.

- « Peuplements humains : une diversité génétique sans frontières » André Langaney, généticien, Professeur au Muséum National d'Histoire Naturelle et à l'Université de Genève.
- « Diversité et apparences physiques » Jean-François Amadieu, Sociologue, spécialiste des relations sociales au travail, Professeur à l'Université Paris 1<sup>er</sup> Panthéon-Sorbonne, Directeur CERGORS-PRISM, Directeur de l'Observatoire des discriminations.

Programme et inscription sur <http://journées-agence-biomedecine.fr>

### A propos de l'Agence de la biomédecine

L'Agence de la biomédecine est une agence publique nationale de l'État créée par la loi de bioéthique de 2004. L'Agence exerce ses missions dans les domaines du prélèvement et de la greffe d'organes, de tissus et de cellules, ainsi que dans les domaines de la procréation, de l'embryologie et de la génétique humaines. L'Agence de la biomédecine met tout en œuvre pour que chaque malade reçoive les soins dont il a besoin, dans le respect des règles de sécurité sanitaire, d'éthique et d'équité. Par son expertise, elle est l'autorité de référence sur les aspects médicaux, scientifiques et éthiques relatifs à ces questions.

### Contacts presse

**PrPa pour l'Agence de la biomédecine :**

Tel : 01 46 99 69 69

Catherine Gros / [catherine.gros@prpa.fr](mailto:catherine.gros@prpa.fr)

Sophie Matos / [sophie.matos@prpa.fr](mailto:sophie.matos@prpa.fr)

Isabelle Closet / [isabelle.closet@prpa.fr](mailto:isabelle.closet@prpa.fr)